

Affichage : le 10/03/2026

COMMISSION JURIDIQUE COUPES JEUNES Réunion téléphonique du 10/03/2026
--

Présents : MM M. DESOMBRE, A. SERGENT, P. LEMAITRE, JC. DAGBERT, C. FOURNIER

Journée du 04/03/26

Coupe Côte d'Opale U 13

55216941 GR. TERRE D'OPALE – LE PORTEL ST 8. Homologué : GR. TERRE D'OPALE 1 (146 jonglages) - LE PORTEL ST 8 2 (354 jonglages). LE PORTEL ST 8 qualifié pour le tour suivant

Coupe Côte d'Opale U 11

55217061 GR. LYSAAFOOT C – THEROUANNE US. Homologué : GR. LYSAAFOOT C 2 (64 jonglages) THEROUANNE US 2 (82 jonglages) . THEROUANNE US qualifié pour le tour suivant.

55217012 NORTKERQUE AS – BOULOGNE USCO C. Elimination des deux équipes pour ne pas avoir effectué les jonglages.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

C.FOURNIER